Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260602-DELIB2026_45-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2026/45**
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 2 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le 2 juin à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

Membres présents : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Mme AUGRE Morgane pouvoir à PINEL Clarisse
M BRIGANT Pierre pouvoir à CRENN Nathalie

Secrétaire de séance : M GOMAS Kevin

2026-45 – Travaux de raccordement en électricité pour la mairie et la future médiathèque

Rapporteur : Romain GREZE

L'alimentation de la mairie et de l'actuelle médiathèque se situe dans les locaux de l'ancienne école maternelle qui vont être détruits. Il est nécessaire de déplacer ce point de livraison avant tout commencement de travaux et notamment le début des travaux de démolition de l'ancienne école.

ENEDIS a établi les devis suivants :

- Dépose de l'ancien point de livraison pour 1 290.24 € TTC,
- Déplacement du coffret réseau pour l'installer sur le côté de la mairie pour 13 340.52 € TTC,
- Autres travaux pour 1 855.78 € TTC.
- Branchement et raccordement de la mairie pour 1 684.80 € TTC qui comprend la construction du branchement avec Point de livraison situé en limite de la mairie, la fourniture et la pose du dispositif de comptage.

Le montant total des travaux s'élève à 18 171.34 € TTC.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260602-DELIB2026_45-DE

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

-DECIDE de retenir l'offre d'ENEDIS pour les travaux de dépose du point de livraison – déplacement du coffret réseau et raccordement pour un montant total de 18 171.34 € TTC,
-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération,
-DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Bérenger LE NEGARET

Le secrétaire de séance,
Kevin GOMAS

MAIRIE DE PLOUISY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Côtes-d'Armor)